

le magazine de
la Creuse



INSERTION

Récrire l'avenir



ACTIONS
**Les jeunes
contre le racisme**



PLEIN AIR
**Golf de la Jonchère,
le renouveau**



CULTURES
**Voix d'Été,
belles aux éclats**

le magazine de
la Creuse

Magazine édité par le Conseil Général
Hôtel du Département
BP 250
23011 GUERET Cedex
Tél. : 05.44.30.23.23. - Fax : 05.44.30.23.29.
Site Internet : www.cg23.fr

Directeur de la publication :
Jean-Jacques LOZACH.
Responsable de la rédaction :
Jean-Luc OZIOL.
Ont collaboré à ce numéro :
Pascal BOURDOIS, Christian LAURANCE,
Services du Conseil Général.

Photos :
Muriel VILLEJOUBERT, Mathieu TIJERAS,
Jean-Luc OZIOL, Musée Départemental
de la Tapisserie (p.18 et 19).

Maquette : Canoë
23000 LA CHAPPELLE-TAILLEFERT
Tél. : 05.55.51.22.62.
Impression : Terre Bleue
23000 GUERET - Tél. : 05.55.41.14.33.
Distribution : La Poste

Tirage : 62.000 exemplaires
ISSN 1632-9864
Dépôt légal : à parution

La réalisation de ce numéro
du "Magazine de la Creuse" a coûté
0,10€ (0,65 F) par habitant.

UNE IDÉE ? UNE SUGGESTION ? Quatre possibilités

"Le Magazine de la Creuse" est un journal d'information sur la Creuse et pour les Creusois. Vous avez une idée, une suggestion de reportage ?

"Le Magazine de la Creuse" vous offre quatre possibilités de les faire connaître à la rédaction :

- par courrier : "Le Magazine de la Creuse", Hôtel du Département, BP 250, 23011 GUERET Cedex ;
- par téléphone : 05 44 30 23 26 ;
- par fax : 05 44 30 23 29 ;
- par E-mail : jloziol@cg23.fr

SOMMAIRE

DOSSIER

Insertion

p. 4-5/

■ **Priorité, le retour à l'emploi**

p. 6-7/

■ **Lutter contre toutes formes d'exclusion**

p. 8-9/

■ **Renforcer la proximité et la mobilisation des acteurs**

p. 10-11/

■ **Innover et pérenniser l'insertion**

ACTIONS

p. 12 / TOURISME

■ **Demandez le programme**

p. 13 / LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL

■ **Travaux d'agrandissement**

p. 14 / CONSEIL GÉNÉRAL DES JEUNES

■ **Rencontres inter générations
et théâtre contre le racisme**

TRIBUNE LIBRE

■ **L'expression des groupes politiques**

PLEIN AIR

p. 16-17 / GOLF DE LA JONCHÈRE

■ **Belle sortie de bunker**

CULTURES

p. 18-19 / MUSÉE DE LA TAPISSERIE

■ **Hommage à Isaac Moillon**

p. 20-21 / VOIX D'ÉTÉ

■ **Vingt ans, déjà**

p. 22 / ÉVÈNEMENT

■ **La Creuse à l'heure japonaise**

p. 23 / LIVRES

■ **La saison des salons et marchés**

Notre responsabilité

Avec les nouvelles lois de décentralisation et l'élargissement de ses compétences, le Département est devenu le chef de file incontesté dans le domaine social. Le phénomène s'est accéléré ces dernières années, demandant au Conseil Général d'exercer de nouvelles compétences et à nos services une grande réactivité pour répondre aux sollicitations individuelles, en dépit de compensations de l'État qui n'ont pas toujours été à la hauteur de la réalité.

La mise en place de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie en faveur des personnes âgées dépendantes fut un tour de force pour notre Département, particulièrement concerné en raison de l'âge de sa population et de la faiblesse de ses ressources. Je salue

ici, une fois encore, l'énergie et la compétence de nos services ; ils ont démontré que si nous avons le handicap d'être "le plus vieux département de France", nous en tirons aussi une compétence et une expertise qui font référence en la matière.

Depuis le 1^{er} janvier 2004, avec le transfert de la totalité du dispositif RMI au seul Conseil Général, c'est un nouveau pan très important de l'action sociale qu'il nous a fallu prendre en compte. Un autre défi, d'autant qu'il s'agit - quelle cruelle ironie pour un département tel que le nôtre ! - de faire des avances de trésorerie à l'État. Mais cette nouvelle compétence a d'autres dimensions que son seul aspect comptable. Dans un contexte morose qui voit depuis trois ans augmenter le chômage et la précarité (+ 10% de Rmistés en Creuse, en 2004), nous devons bien mesurer que derrière chaque chiffre, chaque décimale, se cache une

difficile réalité humaine.

C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de mettre en place, en matière d'insertion et de lutte contre l'exclusion, une politique départementale ambitieuse. Elle résulte d'une méthode de travail, celle de la concertation ; en effet, ses caractéristiques découlent des "Assises départementales de l'Insertion professionnelle et sociale" que nous avons organisées en septembre 2004. Cette politique, traduite notamment dans le Plan départemental d'Insertion, insiste particulièrement sur l'insertion professionnelle, qui constitue d'évidence la meilleure garantie d'insertion sociale.

Le présent numéro du Magazine de la Creuse consacre son dossier au vaste champ d'action que constitue l'insertion. Vous y découvrirez des actions originales, des services départementaux réactifs et une volonté politique forte : assumer nos responsabilités en direction de celles et ceux que la vie a socialement accidentés.

Bonne lecture.

Jean-Jacques LOZACH
Président du Conseil Général



Terre de vélo(s)

On a coutume de dire que la Creuse est une terre de vélo. On peut préciser : de tous les vélos, qu'ils sillonnent nos routes ou nos chemins. Le calendrier des grandes manifestations de cet été en apporte l'éclatante démonstration. Après le succès rencontré par la Pentecôte Cyclotouriste et le passage du Tour de France VTT à La Souterraine, les semaines et

mois qui viennent vont voir se multiplier les événements de dimension nationale.

Sur les routes, d'abord : Tour de la Creuse (19-20-21 juillet), Tour du Limousin féminin (21-22-23-24 juillet), Nocturne de Dun-le-Palestel (6 août), Tour du Limousin professionnel (16-17-18-19 août), L'Écureuil Cyclo (3-4 septembre) et arrivée à Guéret de la 6^{ème} étape du Tour de l'Avenir professionnel (7 septembre). Sur les chemins, aussi : Trophée National du Jeune Vététiste à Guéret (1-2-3-4-5 août) et Oxygène Cup (24-25 septembre).

Tous ces événements, qui contribuent évidemment à la notoriété de notre département, bénéficient d'importants financements de la part du Conseil Général.



INSERTION

Priorité, le retour à l'emploi



En organisant les Assises départementales de l'Insertion Sociale et Professionnelle, en septembre 2004, le Conseil Général s'est donné les moyens de mettre en œuvre une véritable politique de l'insertion, concertée et répondant aux attentes du terrain.

L'ensemble des compétences qu'il a reçues du mouvement de décentralisation dessiné depuis plus de 20 ans (enfance, personnes âgées, handicap), faisaient déjà du Conseil Général le chef de file incontesté de l'action sociale. Ce mouvement s'est encore accentué ces dernières années : la loi du 18 décembre 2003 a fait du Département le seul et unique gestionnaire du dispositif RMI ; la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales y a ajouté la gestion des fonds d'aide, le FAJ (fond d'aide aux jeunes), le FSL (fond social logement) et le FSE (fond social énergie).

Théoriquement, l'emploi demeure un champ de compétence de l'État. Pour autant, les collectivités territoriales, au premier rang desquelles le Département, sont de plus en plus sollicitées sur ce terrain ; la mise en place des contrats d'avenir créés par le plan gouvernemental de cohésion sociale en a apporté la démonstration. Ainsi, à l'image des contrats d'insertion qui sont signés entre l'allocataire RMI et le Président du Conseil Général, l'insertion professionnelle est devenue, de fait, un champ d'intervention des départements.

Le fruit d'un travail de concertation

Dans un contexte national de croissance du chômage et de développement des phénomènes d'exclusion, qui se traduit même aujourd'hui par l'émergence d'une frange de population en situation de précarité alors même qu'elle se trouve en situation d'emploi, la Creuse n'est pas épargnée. Entre 2003 et 2004, elle a connu une augmentation de 10% du nombre de Rmistés, soit exactement celle constatée au niveau national.

Le Conseil Général n'a évidemment pas attendu que la nouvelle donne s'impose à lui, qu'il s'agisse de la croissance de la précarité ou de l'élargissement de ses compétences dans le domaine social. En organisant, pour la première fois, les Assises départementales de l'Insertion Sociale et Professionnelle, le 27 septembre 2004, il s'est tourné vers

l'ensemble des acteurs de terrain de l'insertion, dans le but d'échafauder avec eux le Programme Départemental d'Insertion. Désormais pluriannuel (2005-2006-2007), ce PDI est le fruit d'un travail de concertation qui s'est poursuivi après les Assises. Il s'articule autour de trois axes, que nous développons dans ce dossier :

- **Axe 1 :** "Lutter contre toutes les formes de précarité et d'exclusion" ; où il s'agit de mettre en place des actions dans une vision d'ensemble de la précarité, dépassant le seul cadre des bénéficiaires du RMI (pages 6 et 7) ;
- **Axe 2 :** "Renforcer la proximité et la mobilisation de tous les acteurs de la lutte contre l'exclusion" ; où il s'agit de rapprocher les services du Conseil Général de la réalité du terrain, à travers notamment une coordination renforcée de tous les dispositifs (pages 8 et 9) ;
- **Axe 3 :** "Créer les conditions innovantes et durables d'une insertion sociale et professionnelle" ; cela passe par des actions sur le terrain qui s'inscrivent dans la durée (pages 10 et 11).

Au-delà de ces trois axes, la stratégie de la nouvelle politique départementale en matière d'insertion vise des objectifs précis. Il s'agit de porter une attention particulière aux femmes et aux jeunes, les unes parce qu'elles sont relativement peu présentes dans les dispositifs d'insertion, les autres parce que leur faible niveau de diplôme les met dans des difficultés particulières. Il s'agit également d'offrir une couverture optimale du territoire départemental, par une meilleure répartition géographique des actions que finance le Conseil Général. Il s'agit, enfin, de maintenir l'esprit de concertation affiché lors des Assises départementales, afin de toujours mettre en place des actions correspondant exactement aux besoins exprimés sur le terrain.

Plus proche de la réalité du terrain, plus pragmatique, plus concret, le Programme Départemental d'Insertion poursuit une ambition, qui constitue sa grande priorité : donner, à ceux qui les avaient perdus, les moyens d'un retour à l'emploi, étape essentielle de l'insertion. ■



PDI nouvelle formule

Le Programme Départemental d'Insertion (PDI) consiste en la mise en place d'un certain nombre d'actions qui concourent à l'insertion des personnes en difficulté, actions validées et suivies par les services spécialisés du Conseil Général et conduites par des structures associatives partenaires. Ces actions représentent une palette très large de domaines d'intervention très variés.

Le PDI comporte, d'une part les aides financières d'urgence attribuées directement par le Conseil Général aux bénéficiaires. D'autre part, il ouvre sur 4 domaines d'intervention où les actions sont financées par le Conseil Général et conduites par des structures associatives intermédiaires : les actions concernant l'accompagnement social autour de la personne ; les actions d'insertion par l'activité économique (cela demeure un champ partagé avec l'État) ; les actions concernant le logement et celles concernant la santé. Par rapport aux années antérieures, le PDI nouvelle formule présente un certain nombre de particularités, en premier lieu desquelles la pluri annualité et l'introduction d'éléments d'évaluation, les deux concourant à une logique d'objectifs contractualisés entre le Conseil Général et ses partenaires. Le recours au Fonds Social Européen (FSE) sur des projets spécifiques et clairement identifiés va également permettre de sécuriser l'action de certaines associations porteuses dans la durée.

Le nouveau PDI comporte également des nouveautés dans son contenu : nouveaux chantiers d'insertion permettant une meilleure couverture géographique et une diversification de l'offre en direction du public féminin ; moyens humains mis en œuvre par le Conseil Général (création de 6 postes de chargés en insertion professionnelle) ; la prise en compte de la problématique particulière du logement ; le développement d'actions permettant l'accès à la culture et aux loisirs ; l'accompagnement à la création de sa propre activité ; etc.



Les infirmières de l'ISBA font un travail d'éducation à la santé en direction des allocataires du RMI et contribuent à la mise en réseau des acteurs de la santé.

SANTÉ

Promouvoir l'accès aux soins

Dans le PDI, c'est une action fondamentale : favoriser l'accès aux soins des personnes en situation de précarité. Action conduite avec le concours de l'antenne creusoise de l'ISBA (Institut de Santé Bourgogne/Auvergne).

C'est la première étape à franchir, avant d'envisager tout parcours d'insertion : la problématique santé. Car, c'est bien connu et malheureusement toujours d'actualité pour les personnes en situation de précarité : "Mieux vaut être riche et en bonne santé que pauvre et malade...".

C'est donc pour lutter contre ce principal facteur d'exclusion et ce frein majeur à toute insertion sociale et professionnelle que le Département s'est adjoint, depuis plusieurs années, le concours de l'Institut de Santé Bourgogne - Auvergne (ISBA) afin d'offrir aux bénéficiaires du RMI ou aux titulaires de l'Allocation de Parent Isolé un accompagnement individualisé à la santé et à l'accès aux soins. Deux infirmières interviennent ainsi en Creuse en aidant ces allocataires à prendre conscience de leurs besoins en terme de santé et en les accompagnant physiquement dans une démarche de soins volontaires.

L'ISBA travaille également avec l'ensemble des services sociaux du département afin d'aider tout à la fois les personnes en situation précaire à renouer avec les circuits

de santé et à favoriser le travail en réseau entre tous les professionnels de santé.

En dressant l'état des lieux de la santé dans le département, on constate, en effet, quelques faits appelant la vigilance de la puissance publique et la nécessité d'intervenir dans des champs très divers : une mortalité importante de personnes âgées de moins de 65 ans, liée notamment à l'alcoolisme, tandis que d'autres conduites à risques, en l'occurrence celles liées aux toxicomanies, apparaissent de plus en plus fréquemment chez les publics jeunes.

D'autres inquiétudes se font jour, notamment celles sur le devenir des personnes privées de la Couverture Maladie Universelle (CMU), ou encore les questions de santé alimentaire (éducation nutritionnelle, problèmes d'obésité, etc.). De même, le bilan de santé réalisé par l'ISBA fait apparaître un déficit de certains professionnels de santé sur le département, un manque de lieux d'écoute de proximité permettant de favoriser l'accès aux soins, etc. Pour l'ensemble de ces difficultés, l'isolement psychologique lié à la précarité est bien souvent renforcé par l'isolement géographique lié aux spécificités d'un département rural. ■

Culture et loisirs vecteurs d'insertion

Dans le nouveau PDI, l'axe 1 est intitulé "Lutter contre toutes les formes de précarité et d'exclusion". On y retrouve le soutien aux associations caritatives qui effectuent notamment de la distribution alimentaire (Banque alimentaire, Restos du Cœur), la lutte contre l'illettrisme (Culture Alpha, Parenthèse), les problématiques du logement (étude en cours) et de la santé (voir par ailleurs), l'accompagnement à la communauté gitane (Union départementale des Associations familiales), ainsi que toutes les aides individuelles de secours.

Ce volet recouvre également un certain nombre d'initiatives permettant de favoriser l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs, ces différents domaines étant considérés comme des vecteurs très forts de socialisation. C'est ainsi que le Conseil Général a conclu des accords de partenariat avec le Théâtre Jean Lurçat d'Aubusson, l'Espace Fayolle de Guéret et l'Espace de l'Ecluse de La Souterraine, ainsi qu'avec le Centre régional de Promotion de l'Image, afin de permettre aux allocataires du RMI d'aller au spectacle à prix réduit.

Dans le nouveau PDI, des nouveautés sont venues enrichir cette offre culturelle. Elles concernent le public jeune (Vendredis Sorties), une formule passeport, un tarif unique pour tous les spectacles de 1,60 €.



Les premiers contrats d'avenir



Les bénéficiaires des premiers contrats d'avenir, réunis à l'Hôtel du Département, à l'occasion de la signature de leur contrat avec les employeurs et les représentants du Conseil Général.

Le plan de cohésion sociale a institué pour le secteur non marchand un nouveau dispositif de contrats aidés, en direction des bénéficiaires des minima sociaux, parmi lesquels figurent les contrats d'avenir. Cette mesure concerne prioritairement les bénéficiaires du RMI, ce qui donne un rôle primordial au Département.

Ainsi, le Conseil Général est le seul prescripteur de ces contrats ; il en assure le suivi, l'accompagnement professionnel et la gestion administrative, via son service spécialisé, la Direction de l'Insertion et du Logement. Les contrats d'avenir concernant des bénéficiaires de l'ASS (allocation spécifique de solidarité) et de l'API (allocation parent isolé) sont gérés par l'ANPE, sans participation financière du Conseil Général.

Une convention d'objectifs, approuvée par l'Assemblée départementale lors de la séance plénière du 2 mai 2005, puis signée le 9 mai par le Préfet et le Président du Conseil Général, fixe les modalités du partenariat entre l'État et le Conseil Général, et vise à atteindre le chiffre de 300 contrats d'avenir en 2005 : 250 pour les bénéficiaires du RMI, 40 pour les bénéficiaires de l'ASS et 10 pour les bénéficiaires de l'API.

Les services du Conseil Général se sont appliqués à répondre au plus vite aux premières demandes, sachant que chacune d'elles recouvre une réalité humaine. Les premières conventions de contrats d'avenir ont été signées le 20 mai (notre photo). Pour ce faire, le Conseil Général a mobilisé d'importants moyens, notamment en créant 6 postes de chargés d'insertion professionnelle. Ces travailleurs sociaux seront répartis dans les UTAS du Département (unités territoriales d'action sociale) à Guéret, Boussac, La Souterraine, Bourganeuf, Aubusson et Auzances. Ils auront pour mission d'assurer le suivi individuel des bénéficiaires du dispositif.



C'est à l'occasion des Assises départementales de l'Insertion Sociale et Professionnelle, moment privilégié de rencontre avec les professionnels, qu'ont été tracées les grandes lignes du PDI.

CONCERTATIONS

Mobiliser les acteurs

L'élaboration du Programme Départemental d'Insertion résulte d'une méthode, voulue par le Conseil Général : la concertation de tous les acteurs de l'insertion.

L'insertion sociale et professionnelle, cela peut-être la grande aventure d'une vie, l'aboutissement d'un cheminement personnel. Mais la route est pleine d'obstacles et c'est aussi une œuvre collective, l'addition des expériences et des savoir-faire, puis leur combinaison.

Et si, aujourd'hui, l'axe 2 du PDI revendique l'ambition de "Renforcer la proximité et la mobilisation de tous les acteurs de la lutte contre l'exclusion", ce n'est pas qu'un long titre en forme de vœu pieux. C'est même une méthode de travail, qui a permis de mettre sur pied le PDI et constitue aujourd'hui une nécessité revendiquée dans l'organisation des partenariats entre les différents acteurs de l'insertion. En organisant les "Assises de l'Insertion Sociale et Professionnelle", le 27 septembre 2004, le Conseil Général avait ainsi décidé de réunir autour de la même table de travail l'ensemble des acteurs de l'insertion : les professionnels de l'action sociale, les entreprises d'insertion, les syndicats, les travailleurs sociaux et les services sociaux du Conseil Général et de l'État.

150 personnes ont participé à ces travaux, qui avaient

été organisés en 5 ateliers reprenant l'ensemble des problématiques que recouvre le PDI : le logement ; la santé ; l'accompagnement social ; l'insertion professionnelle à travers la qualification, la formation et la valorisation des acquis et de l'expérience ; l'insertion professionnelle à travers les contrats, la création d'activité et l'économie solidaire. Cela étant, l'événement constitué par ces Assises aurait perdu de sa pertinence s'il n'avait pas connu de suite. En fait, si l'on retrouve aujourd'hui dans le PDI l'essentiel des pistes ouvertes à cette occasion, c'est que ces premières rencontres ont été suivies par la mise en place d'ateliers thématiques en début d'année 2005. Dans le même temps, une consultation spécifique a été organisée en interne, au Conseil Général, auprès de tous les travailleurs sociaux confrontés à la réalité du terrain et ses difficultés. Cette démarche est menée dans un souci de cohérence entre les différents dispositifs et de coordination entre les acteurs. Elle a permis de mettre en place une programmation pluriannuelle : cela rassure les associations porteuses des actions de terrain (financements garantis sur le moyen terme), tout en introduisant des éléments d'évaluation dans le cadre des conventions passées avec elles. ■

Précarité : des chiffres, une réalité

Dans la Creuse, le taux de chômage est inférieur à la moyenne nationale d'environ 1 point, mais il est en augmentation. Surtout, il se caractérise par un fort pourcentage de chômeurs de longue durée (32%). En 2004, notre département comptait 2.500 personnes dans le dispositif du RMI, dont 1.600 touchant une allocation. En comptant les ayant droits (enfants, conjoints, etc.), 3.200 personnes étaient concernées, soit une augmentation d'environ 10% par rapport à 2003, ces chiffres étant tout à fait comparables à l'évolution nationale.

On note toutefois que dans le département, il y a une forte corrélation entre l'évolution de la situation économique et le nombre d'allocataires du RMI, en raison notamment du faible niveau de formation desdits allocataires. En clair, lorsque la situation économique se dégrade, ce sont eux les premiers touchés. De même, si elles représentent la moitié des bénéficiaires, on constate que les femmes sont relativement peu présentes dans les dispositifs d'insertion professionnelle.

Le budget 2004 du Conseil Général était caractérisé par une forte augmentation, avec un PDI à 1,2 millions d'€, contre 640.000€ en 2003. Des fonds européens sont espérés pour la période 2005-2006-2007, à hauteur de 760.000€.



Offre diversifiée Suivi individualisé



Intitulé "Créer les conditions innovantes et durables d'une insertion sociale et professionnelle", l'axe 3 du Programme Départemental d'Insertion vise principalement à développer l'insertion par la voie professionnelle et l'activité économique. Cet axe part du principe que le travail reste le meilleur vecteur d'insertion sociale et que la dimension économique d'une activité permet de donner son plein intérêt à une action d'insertion, en ce qu'elle valorise la personne qui y contribue.

La politique départementale vise donc à favoriser la mobilité, afin de faciliter l'accès aux formations, par exemple avec des aides au permis de conduite et à la location de véhicules. Elle met un soin tout particulier à développer l'accompagnement individualisé des personnes sur leur parcours d'insertion professionnelle, via notamment la création de 6 postes internes au Conseil Général.

Elle vise aussi à diversifier l'offre de chantiers d'insertion, en proposant une bonne répartition sur l'ensemble du territoire et un ciblage plus précis en direction des publics féminins.

Outre les exemples développés ci-contre qui constituent pour l'essentiel des nouveautés, l'axe 3 du PDI comporte les chantiers d'insertion suivants :

- Patrimoine Rural Insertion : réhabilitation de petit patrimoine, interventions sur les chemins et sites touristiques.
- Association de Développement du Pays de Bonnat/Châtelus-Malvaleix : entretien de l'espace rural, réhabilitation de petit patrimoine bâti.
- Banque de Meubles : réhabilitation de mobilier pour les plus démunis.
- Chantier de Bridiers : travaux de maçonnerie traditionnelle, création et entretien de jardins médiévaux.
- Banque de Mob : remise en état de cyclomoteurs et vente à bas prix à des personnes en recherche d'emploi.
- Chantier décoration, costume : réalisation de décors et costumes pour le théâtre.

CHANTIERS D'INSERTION

À Saint-Georges Nigremont : Pierre après pierre...

Ouvert en mai 2004, le chantier de Saint-Georges Nigremont occupe une place particulière dans le paysage départemental de l'insertion. Agréé pour douze stagiaires, ce chantier entend, selon ses promoteurs, mettre en situation de travail des bénéficiaires du RMI ou des demandeurs d'emploi de longue durée, dans le cadre d'activités répondant à des besoins collectifs non satisfaits.

Ainsi, à Saint-Georges Nigremont, les stagiaires travaillent à la restauration du petit patrimoine et à la remise en état des jardins en terrasses autour de l'église et du cimetière sur la colline de Saint-Georges, en face des Monts d'Auvergne.

Cet hiver, les stagiaires ont abandonné pour quelques mois les travaux extérieurs et se sont repliés sur Aubusson, où ils ont participé à l'aménagement d'un local destiné à accueillir les services techniques de la commune.

Ce chantier, porté par le Foyer des Jeunes Travailleurs d'Aubusson et Horizon Jeune, s'inscrit dans l'axe du Plan Départemental d'Insertion, intitulé : "Créer les conditions innovantes et durables d'une insertion sociale et professionnelle". Et le "pari" est en passe d'être réussi puisque depuis l'ouverture du chantier, plusieurs bénéficiaires ont d'ores et déjà retrouvé un emploi ou un stage. ■



Ferme de Saintary : Le potager de la solidarité

L'histoire de cette ferme débute avec le legs, fait en 1998 à l'association "Alcool assistance", d'une propriété agricole située à Rimondeix. Quatre ans plus tard, une nouvelle association baptisée "Les Jardins de Saintary" voit le jour, en proposant "un lieu de vie et d'activités" tout au long de l'année en direction de personnes en difficulté.

Depuis le 15 mars dernier, le projet a débuté sous la forme d'un chantier d'insertion. La ferme accueille aujourd'hui six stagiaires, une secrétaire comptable ainsi qu'un encadrant, autour de deux actions spécifiques : un jardin solidaire et la culture de plantes médicinales et aromatiques, sur une superficie d'environ 8 hectares.

Les secteurs d'activités sont élaborés à partir d'un cahier des charges précis, prévu dans le cadre de la signature d'un Contrat d'Agriculture Durable, mettant en valeur la culture biologique, dans le respect des règles environnementales. Ce jardin solidaire est destiné à répondre aux besoins de la Banque Alimentaire et des Restaurants du Cœur de la Creuse, par la mise en place de cultures légumières. Le deuxième volet du projet verra également une commercialisation de la production en direction de la coopérative SICARAPPAM du Puy-de-Dôme. ■

Clinique du jouet : Plus bobo, les nounours

La toute nouvelle "Clinique du jouet" a ouvert ses portes il y a quelques semaines, à Bourgneuf. Cette initiative, proposée prioritairement à un public féminin, s'inscrit dans le cadre de l'activité d'utilité sociale mise en place par l'ASFEL (Association des Services Formation Emploi du Limousin).

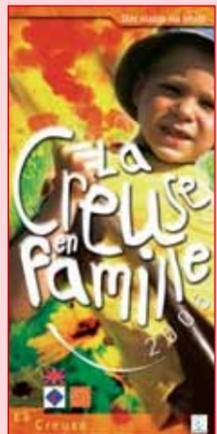
Il s'agit d'un chantier d'insertion élaboré autour du jouet, et notamment des différentes étapes nécessitant tri, nettoyage, remise en état ou bien encore conditionnement. Dix stagiaires, encadrées par deux professionnels, apportent ainsi tout leur savoir-faire à cette structure, qui les conforte dans la mise en situation de travail, les aide à se remobiliser et à construire un projet professionnel à travers la (re)découverte du milieu de l'entreprise.

Au-delà des réparations qui peuvent être effectuées sur les jouets récupérés, la conception de l'emballage des produits est entièrement réalisée par les stagiaires, donnant ainsi à ce projet une certaine originalité. A l'image des autres chantiers d'insertion, il s'agit là aussi d'aider les stagiaires dans la recherche et la consolidation d'un emploi dans le secteur marchand. ■



Et aussi...

DES IDÉES POUR TOUTE LA FAMILLE



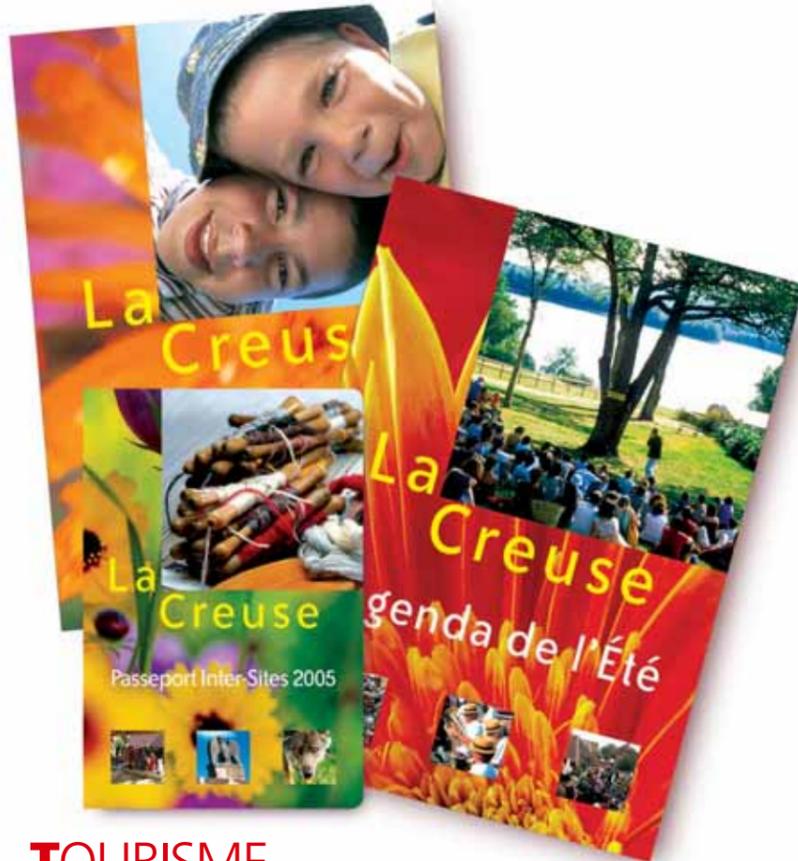
Depuis plusieurs années, l'UDOTSI 23 (union départementale des offices de tourisme et syndicats d'initiative de la Creuse) conduit l'opération "L'été en famille". Cette opération consiste à recenser un ensemble de sites et d'animations, adaptés aux enfants et aux parents. Cette année, "L'été en famille" est devenu "La Creuse en famille". Ce changement de nom veut encourager les touristes à séjourner dans le département toute l'année, mais l'esprit reste le même. La brochure, qui recense 35 sites, est disponible gratuitement, dans tous les offices de tourisme et syndicats d'initiative, ainsi qu'à l'UDOTSI (43, place Bonnyaud, 23000 Guéret, Tél. 05.55.51.10.03).

LE FONDS DE NUSSAC AUX ARCHIVES

En 2001, les Archives départementales avaient acquis une première partie du fonds de M. Agis, photographe professionnel parti en retraite et détenteur d'une série de "plans films" et plaques de verres manifestement issus du fonds constitué par Alphonse de Nussac (1858-1940). Le Conseil Général vient d'acquérir la seconde partie de ce fonds, composée de 557 pièces anciennes et de 9 tirages contemporains. Cette acquisition enrichit sérieusement le fonds iconographique des Archives départementales, dont on avait pu mesurer l'importance et la qualité lors de l'exposition présentée en 2004 sous le titre "À la découverte de la Creuse avec Alphonse de Nussac". À noter que cette exposition vient d'être présentée à l'université de Saint-Denis de la Réunion, où le Festival Kreuzéol s'est expatrié, cette année (26 mai - 2 juin).

De retour ce mois-ci, l'exposition pourra devenir itinérante pour toute collectivité ou organisme qui en fera la demande aux Archives départementales : 30, rue Franklin Roosevelt, BP164, 23004 Guéret cedex ; Tél. : 05.44.30.26.50 ; courriel : archives@cg23.fr

12



TOURISME

La belle saison

En Creuse, l'été dure de mai à octobre. En tout cas, c'est la suggestion du très complet Agenda de l'Été édité par le Comité Départemental du Tourisme. Qui vient aussi de rééditer le Guide Pratique et le Passeport Inter-Sites.

Les Creusois qui voudront se faire les ambassadeurs de leur territoire auprès des touristes ne manqueront pas d'arguments. Après le lancement de la Carte Luciole, qu'on peut toujours obtenir gratuitement auprès du Comité Départemental du Tourisme de la Creuse, les nouvelles éditions du CDT fournissent des idées à foison, qui sont autant d'invitations à rester chez nous et que vous pourrez vous procurer gratuitement. C'est d'abord le Passeport Inter-Sites, outil indispensable pour tous les "fidèles". Lancé en 2001 et réédité chaque année depuis, ce petit livret comporte une vingtaine d'adresses dont les responsables ont pris un engagement simple : vous payez au tarif normal votre première visite d'un site partenaire, puis toutes les

autres vous sont proposées à "prix d'ami". C'est ensuite le Guide de La Creuse, catalogue de toutes les informations pratiques concernant l'ensemble des activités proposées dans le département et dans des domaines extrêmement variés, du tourisme culturel à la pratique des sports de pleine nature, du patrimoine aux parcs et jardins, des produits du terroir aux brocantes, etc. C'est enfin le très complet Agenda de l'Été, qui reprend toutes les manifestations, petites, moyennes ou grandes, qui se déroulent dans le département de mai à octobre. Car, dans le grand jardin qu'est la Creuse, dites-le bien autour de vous : la belle saison est plus longue qu'ailleurs, l'été déborde largement sur le printemps et l'automne. ■

LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL

Un peu plus de place

Des travaux d'agrandissement sont actuellement en cours au Laboratoire Départemental d'Analyses, à Ajain. Notamment pour permettre au secteur de sérologie d'évoluer plus à son aise.

Les secteurs d'activité dans lesquels intervient le Laboratoire Départemental d'Analyses représentent un spectre très large : analyses de terre, d'eau, d'hygiène alimentaire, de santé animale et diagnostic ESB. Autant d'interventions qui font de l'établissement d'Ajain un service du Conseil Général parmi les plus importants, un service public au plein sens du terme, doublé d'un outil de haute technicité. Parmi ses différentes unités, celle de sérologie animale a connu une très forte croissance de son activité, notamment avec le développement des campagnes de prophylaxie durant la saison d'automne/hiver. C'est justement pour permettre au

secteur de sérologie de disposer d'un espace correspondant au volume de son activité, que sont actuellement conduits d'importants travaux. Outre l'agrandissement de la cafétéria existante, le chantier, qui a démarré le 21 mars et doit être terminé fin juillet, concerne, en effet, l'aménagement de locaux de stockage et du secteur sérologie, avec notamment la création d'une chambre froide positive et l'extension de la zone d'analyse. Portant sur environ 80m² d'aménagements, ce chantier représente un coût de 285.314,44 € TTC et bénéficie d'une subvention européenne de 82.608,40 €, le reste étant à la charge du Département. ■

Les travaux au Laboratoire Départemental d'Analyses devraient être achevés fin juillet.



Et aussi...

BOULODROME : LE PROJET EN PISTE

Le Comité départemental de pétanque de la Creuse, qui compte 966 licenciés répartis dans 19 clubs et se situe au 3^{ème} rang des comités sportifs départementaux, porte un projet de boulodrome départemental couvert et a sollicité, pour ce faire, la Communauté de communes de Guéret - Saint-Vaury pour une implantation à Guéret.



Cet équipement comporterait 32 pistes et serait ouvert à tous les licenciés des différentes fédérations (FFPJP, UFOLEP, Sport Boules), ainsi qu'aux scolaires, handicapés, etc. Le coût estimatif d'une telle réalisation est de 800.000 € hors taxes. Lors de la séance plénière du 2 mai 2005, le Conseil Général a décidé d'engager le Département à hauteur de 40%, ce qui en fait le principal financeur d'une opération, à laquelle contribuent également la commune de Guéret, la Communauté de communes, la Région et l'État.

PRATIQUE : "ADRESSES SANTÉ JEUNES"

Suite à une étude sur le thème "Jeunes en Creuse, pratiques et représentations à risques", réalisée en 2003, la constatation a été faite de la difficulté pour les jeunes, leurs parents et même les acteurs de terrain, d'identifier clairement les points d'information santé dans le département. Afin de répondre à cette carence, la Caisse primaire d'assurance maladie de la Creuse a créé le répertoire "Adresses Santé Jeunes", un document qui recense tous les points ressources vers lesquels les jeunes peuvent s'orienter, en fonction des problèmes qui les préoccupent : alcool, tabac, drogues, sexualité, orientation, insertion, mal-être, etc. Se présentant sous la forme d'un dépliant très pratique (format carte bancaire lorsqu'il est plié), ce répertoire est disponible gratuitement. Pour savoir où et comment se le procurer : se renseigner auprès de la CPAM de la Creuse - Service Prévention : 05.55.41.24.33.



13

SECTEUR CENTRE Rencontres inter générations



Lors de sa première année d'existence les élus du Conseil Général des Jeunes avaient organisé plusieurs rencontres intergénérationnelles, qui avaient rencontré un certain succès dans les maisons de retraite. Cette année, les jeunes du Secteur Centre (collèges de Guéret-Marouzeau, Guéret-Nadaud,

Guéret - Notre Dame, Ahun - Pradeaux, Ahun - Lycée agricole et Saint-Vaury) ont donc décidé, à leur tour, de mettre sur pied des temps d'échange avec les résidents du Foyer "Les Prades" de Guéret.

Trois rencontres ont déjà eu lieu, au cours desquelles les jeunes et leurs aînés ont pu partager le plaisir de jeux de société et d'activités manuelles, notamment la peinture sur ardoises (nos photo).

Par ailleurs, les élèves volontaires des classes de 3^{ème} des collèges de Saint-Vaury et de Guéret Martin Nadaud ont également suivi pendant trois mercredis après-midi les sessions d'initiation au secourisme, afin d'obtenir l'Attestation de Formation aux gestes de Premiers Secours (AFPS), dispensées par les moniteurs du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).



SECTEUR SUD

Sur les planches contre le racisme

Les conseillers généraux jeunes du secteur Sud jouent le spectacle qu'ils ont écrit et mis en scène. Une création culturelle qui est aussi un engagement citoyen.



Après l'écriture des sketches et saynètes, plusieurs répétitions ont eu lieu sous la conduite de Rémi Tamalet.

La Journée Nationale de lutte contre le racisme a eu lieu le 21 mars et les conseillers généraux jeunes du Secteur Sud (collèges d'Aubusson, Auzances, Chénérailles, Crocq et Felletin) se sont associés à cette manifestation, à travers notamment une exposition sur l'histoire de l'immigration en France et des projections vidéos présentées alternativement dans différents établissements du secteur durant le courant du mois de mars. Leur dossier, adopté lors de la séance plénière du Conseil Général des Jeunes du 26 janvier 2005, comportait également un projet artistique : la création d'un spectacle évoquant la lutte contre le racisme.

Pour parvenir à la concrétisation de ce projet, les jeunes ont pu bénéficier de l'intervention de Rémi TAMALET, animateur spécialisé en expression théâtrale. Avec son aide, ils ont écrit leur spectacle, l'ont mis en scène et se sont préparés à le jouer, à l'occasion de plusieurs répétitions organisées notamment au Théâtre Jean Lurçat et à l'Espace Philips d'Aubusson.

Constitué de mini sketches et de petites saynètes, ce spectacle vient d'être joué le 15 juin, à l'occasion de la dernière séance plénière du Conseil Général des Jeunes. Une nouvelle représentation en sera donnée le jeudi 30 juin, dans les collèges d'Auzances et de Crocq. ■

En application de l'article 9 de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace d'expression libre est réservé aux groupes d'élus de l'Assemblée départementale.

GROUPE DE LA GAUCHE PLURIELLE Accompagner les contrats de "Pays"



La récente signature des contrats des quatre nouveaux "Pays creusois" vient conforter tout le travail engagé par la majorité départementale en matière de politique territoriale, depuis son arrivée à la tête de l'exécutif en 2001. En effet, la gauche départementale, s'appuyant sur le rapport "Limousin 2017", a mis toute son énergie pour faire aboutir cette nouvelle étape

renforçant l'organisation des territoires, notamment ruraux. Les "Pays" découlent d'une loi adoptée en 1999. Celle-ci définit un nouveau découpage géographique, plus vaste qu'une Communauté de Communes, comme un espace de projets, un espace de concertation, permettant une maîtrise de l'organisation territoriale. Cette loi offre également la particularité de dessiner un territoire comme un lieu de cohésion géographique, économique et culturelle sur un périmètre déterminé.

Outre le fait qu'ils fédèrent les Communautés de Communes, ces contrats de Pays vont donner un coup d'accélérateur au développement local dans un cadre contractuel avec l'Etat, la

Région, le Département, tout en visant à la revitalisation des zones rurales. Mais la période qui s'ouvre est d'ores et déjà une course contre la montre, puisque chaque territoire doit, dans les deux ans à venir, mobiliser ses financements pour concrétiser ses projets.

C'est avec cet ensemble de données que les quatre nouveaux "Pays creusois" (le Pays de Guéret, le Pays de l'Ouest Creusois, le Pays de Combraille en Marche et le Pays du Sud Creusois), mais aussi le Parc Naturel Régional de Millevaches, ont l'ambition de démontrer concrètement la diversité de leurs actions où se conjugueront développement économique, projets culturels, protection des sites patrimoniaux et qualité de la vie.

Le Conseil Général apportera une contribution financière importante pour aider ou compléter les enveloppes budgétaires, à hauteur de 500.000 € par Pays. Cet engagement traduit bien l'ambition et le rôle que souhaite jouer le Département aux côtés des territoires et des populations qui y vivent, les animent et contribuent à leur développement.

William CHERVY

Président du Groupe de la Gauche Plurielle

GROUPE DE LA DROITE RÉPUBLICAINE Visite ministérielle de 13 mai : bonnes nouvelles pour la Creuse



Lorsque Mme Montchamp, Secrétaire d'État aux personnes handicapées, a répondu favorablement à l'invitation de M. Jean Auclair, nous savions qu'elle ne viendrait pas "les mains vides" et qu'elle profiterait de sa visite pour annoncer de bonnes nouvelles concernant le Centre d'Aide par le Travail d'Aubusson, la Maison d'Accueil Spécialisée de Clugnat et la scolarisation des enfants handicapés.

Pour le C.A.T. d'Aubusson, tout d'abord, je tiens à dire que Mme Montchamp a tenu ses promesses. C'est en effet à la suite de l'intervention de Jean Auclair qu'une dotation reconductible de 18.210 € a été octroyée pour la mise aux normes de l'atelier "espaces verts". Il s'agissait d'un problème important dont la solution devrait satisfaire les responsables de l'ADAPEI et tous les gens qui travaillent dans ce centre.

S'agissant ensuite de la Maison d'Accueil Spécialisée de Clugnat, la Secrétaire d'État a annoncé que la totalité des 36 places autorisées était financée. Ce financement complémentaire exceptionnel de 320.000 € nous satisfait pleinement. Pour nous,

c'est une victoire car les crédits accordés à l'origine ne permettaient qu'une ouverture limitée à 27 places. Conscient de l'intérêt du projet, j'étais intervenu à plusieurs reprises avec Jean Auclair pour que la totalité des places autorisées soient financées et que ce projet de qualité soit examiné avec attention par le Ministère. Mme Montchamp a manifestement été sensible à nos démarches et à la prise en compte par la Mairie de Clugnat de la qualité de vie des handicapés dans la conception des bâtiments dont la construction sera achevée à l'automne prochain.

Concernant enfin la scolarisation des enfants handicapés moteurs, Marie-Anne Montchamp a annoncé un financement de 70.000 € pour la rentrée 2005, ce sont donc huit places en milieu scolaire qui sont d'ores et déjà confortées. Cette décision est importante car elle met à fin à l'incertitude qui pesait sur les dispositifs actuels et devrait permettre à terme de pérenniser l'ensemble des places dont nous avons besoin.

A l'issue de cette visite, nous constatons une fois encore que le gouvernement n'oublie pas la Creuse et les territoires ruraux, les personnes handicapées ou dépendantes.

Gérard GAUDIN

Président du Groupe de la Droite Républicaine



GOLF DE LA JONCHÈRE

Belle sortie de bunker

Le site de La Jonchère vient de rouvrir ses parcours, ses 120 hectares de verdure bien creusoise, à tous les amoureux de golf. Une renaissance que ses promoteurs souhaitent inscrire dans une perspective de développement économique et sportif.



Le site du Golf de La Jonchère s'étend sur 120ha et propose un 18 trous de 6.000m et un 9 trous homologué "pitch and putt" par la Fédération française de Golf.



16

Quelques arbres centenaires témoignent que la nature a ici droit de cité, et même qu'elle y règne, en équilibre entre ses propres élans et la main attentionnée de l'homme. Accessoirement, on apprend qu'on y a déjà joué au golf. C'était à la fin des années 80, jusqu'au début des années 90, une courte embellie pour les golfeurs du cru. C'était au siècle dernier... Une éternité.

Le Golf de La Jonchère, créé en 1998, dut fermer ses portes en 1993. En bordure de la RN145, à Gouzon, les genêts eurent tôt fait de supplanter fairways et greens. Deux amis qui avaient connu les belles heures, Jean-François Russon et Hubert Giraud, ont décidé d'allier leurs passions, le golf et la Creuse, pour investir puissamment et relancer le site où ils avaient connu leurs premiers émois golffiques. "Nous avons racheté la propriété en janvier 2002, explique Jean-François Russon, ainsi que l'Hôtel Moderne de Gouzon, rebaptisé Le Relais du Golf. Après, nous avons remis sur pied un complexe susceptible de représenter un réel outil de valorisation touristique."

Il s'est agi, en effet, de transformer les vieux corps de ferme fatigués en locaux de standing : 2 fermettes reconverties en gîtes 4 épis avec piscine ; 1 corps de ferme offrant une grande salle de réception pouvant accueillir 150 personnes assises ; 1 autre corps de ferme reconverti en club-house avec bar et restaurant. Ces travaux gigantesques

ont été réalisés en s'efforçant de respecter l'architecture traditionnelle et en utilisant les matériaux naturels chers à la Creuse, la pierre et le bois.

Il s'est également agi de réhabiliter les 120ha du site, de re-domestiquer une végétation laissée à l'abandon et trop bien nourrie par une terre généreuse. Aujourd'hui, 2 parcours superbes s'offrent aux amateurs : un 18 trous de 6.000m, qui autorise toutes les ambitions d'accueillir des épreuves d'envergure, et un 9 trous "pitch and putt" de 600m, comme il n'en existe qu'une vingtaine d'autres en France.

Au golf s'ajoute la pêche, qui figure en bonne place sur le logo de La Jonchère, et la capacité en eau du site a été doublée, avec 12ha d'étangs répartis en 3 bassins, dont les aménagements définitifs seront achevés en 2006-2007.

Pour réaliser tout cela, Jean-François Russon et Hubert Giraud ont beaucoup investi. Ils ont également pu compter sur d'importantes aides à l'investissement de l'Europe, de la Région et du Conseil Général (*). Le résultat est là : propre comme un club tout neuf, net comme un putt de Tiger Woods. Une magnifique sortie de bunker pour un site dont l'avenir apparaissait bien compromis. ■

(* Les aides du Conseil Général ont porté sur la création des 2 gîtes (2 fois 22.800€), des 2 piscines (2 fois 4.500€) et sur les travaux de modernisation de l'hôtel Moderne de Gouzon (4.496€), rebaptisé Relais du Golf.



Deux gîtes 4 épis avec piscine, une grande salle de réception et un club-house, aménagés dans d'anciens corps de ferme en respectant l'architecture et les matériaux traditionnels.



Projet économique et sportif

En créant une SCL pour le rachat du site, puis la SESIC (société d'exploitation de sites creusois) pour son exploitation, les repreneurs du Golf de La Jonchère ont choisi de se donner les moyens juridiques d'une affaire viable, tout en ne s'interdisant aucune perspective, comme l'indique le "s" de "sites creusois".

En attendant de développer d'autres affaires, ces passionnés de golf mettent toute leur énergie autour de la promotion de leurs parcours et des structures d'hébergement qui les valorisent. Ils sont partenaires du CDT dans toutes les opérations de valorisation touristique, en particulier dans la filière des sports de plein air. Ils sont également actifs dans la promotion du concept "Limousin Destination golffique" développé par le réseau des golfs de la région.

Parallèlement, ils ont créé l'Association Sportive du Golf de La Jonchère. "Notre but est de créer une véritable école de golf, en nous appuyant sur un professionnel comme Gilles Ostier, le professeur que nous avons recruté", explique Jean-François Russon. Dès cette année, une douzaine de compétitions vont permettre d'inscrire la notoriété de La Jonchère dans le paysage golffique. Et le site va continuer d'accueillir petits (le mercredi après-midi) et grands (le dimanche matin) pour des initiations gratuites, sous la conduite de Gilles Ostier. "Nous avons des installations idéales pour développer la pratique du golf. Mais nous voulons également constituer un point d'ancrage associatif fort."

Renseignements : Golf de La Jonchère - Montgrenier - 23230 Gouzon ; Tél. : 05.55.62.76.60 ; fax : 05.55.62.76.61 ; courriel : infos@golfdelajonchere.com ; Internet : www.golfdelajonchere.com

Et aussi...

POUR UNE CREUSE PROPRE

Le Contrat Territorial Déchets conclu entre le SIERS, l'ADEME et le Département, a pour mission, à travers une concertation entre tous les acteurs, de monter des actions concrètes de gestion des déchets, qu'il s'agisse de collecte, de traitement ou de prévention.

Dans ce cadre, un travail a été fait spécifiquement sur l'aspect touristique. En effet, l'arrivée des touristes provoque une augmentation des quantités de déchets. Certaines structures (hameaux de gîtes du Pays des 3 Lacs) montent des opérations "Vacances Propres", en installant sur les plages ou à proximité des conteneurs et des poubelles. Dans le même esprit, une campagne de sensibilisation des touristes va être lancée, à travers l'édition d'une affiche (notre photo). Tirée à 1.200 exemplaires, elle sera diffusée dans les hôtels, les campings, les gîtes, les hameaux de gîtes et chambres d'hôtes, les offices de tourisme, les communes, etc.



RUGBY : LES JEUNES SUR LE PRÉ AVEC LE RCG

Heureuse initiative que celle du RC Guéret, avec l'organisation d'un Tournoi des Écoles de Rugby, dimanche 19 juin, de 10h00 à 17h00, au stade de Cher-du-Prat. Le



porte-drapeau du rugby creusois, qui ne se contente pas de faire monter son équipe fanion en Fédérale 2, développe un véritable projet sportif et s'intéresse évidemment à la relève, en proposant un tournoi sans droits d'inscription et délibérément convivial, comme le fut celui qu'organisait le club il y a un peu plus d'une dizaine d'années.

Moins de 7 ans, de 9 ans, de 11 ans, de 13 ans et de 15 ans, c'est tout le panel des jeunes pousses que le RCG a convoqué, avec des participants venant de toute la région et bien au-delà. Une vraie fête du rugby récompensée par le Trophée Groupama et soutenue par la Ville de Guéret et le Conseil Général, partenaires.

17



Histoire du Grand Cyrus,
collection particulière (détail).



Thétis fait forger des armes pour
Achille, Château de Villemonteix.

Histoire de Didon et Énée,
Didon (détail).



Renseignements pratiques

Exposition visible du 11 juin au 12 septembre 2005

En juin et septembre : de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

En juillet et août : de 10h00 à 18h00 sans interruption ; visites guidées avec démonstration de tissage sur métier à 11h00, 14h00 et 16h30.

Prix d'entrée : 5,00 € ; tarif réduit à 3,00 € ;

Entrée gratuite pour les moins de 18 ans.

Passport Inter Sites permettant de visiter l'ensemble des sites culturels ou naturels du département à prix réduit ; billets jumelés avec le musée de la Sénatorerie à Guéret (4,10 €) et avec l'église du château de Felletin (5,50 €).

Renseignements et réservations :

Musée départemental de la Tapisserie d'Aubusson, avenue des Lissiers,
BP89, 23200 Aubusson ; Tél. : 05.55.83.08.30 ;

courriel : musee-tapisserie@cg23.fr

Extension du Musée : l'avant-projet adopté



Lors de sa réunion du 2 mai 2005, l'Assemblée départementale a adopté l'avant-projet définitif (APD) d'extension du Musée Départemental de la Tapisserie d'Aubusson. Cette séance fut également l'occasion de découvrir la maquette (notre photo) et de prendre la mesure du projet : au-delà de l'extension du musée lui-même via la création d'un nouveau bâtiment, c'est la réalisation d'un véritable pôle multiculturel qui est proposée, avec l'agrandissement des capacités du Théâtre Jean Lurçat, du café-musique L'Avant-Scène et de la médiathèque.

Après l'adoption de l'APD, les services du Conseil Général procèdent à l'ultime étape avant le lancement des travaux : l'appel d'offres qui permettra de choisir les entreprises appelées à travailler sur le chantier, dont l'achèvement est prévu à l'horizon 2007.

Conformément à l'enveloppe budgétaire qui avait été initialement prévue, le coût de l'opération est estimé à 11,5 millions d'€ hors taxes. Le montage financier prévoit des subventions de l'État, de l'Europe et de la Région, pour un montant total de 6 millions d'€, le reste étant à la charge du Département.

Et aussi...

FÊTE DE LA MUSIQUE : LE GRAND PONT

La Fête de la Musique, c'est chaque année le 21 juin. Et comme le 21 juin 2005 tombe un mardi, les mélomanes sont invités à faire le pont. Le programme des festivités dans le département commence, en effet, le samedi 18 juin et se poursuit sans discontinuer jusqu'à la belle et longue nuit qui annonce l'été, d'Aubusson à La Souterraine, en passant par Banize, Bourgneuf, Bêtête (Abbaye de Prébenoit) ou encore Guéret, Dun-le-Palestel ou Boussac (liste non exhaustive).

Une grande et belle Fête de la Musique qui se traduira également par un voyage musical proposé par l'École Nationale de Musique, avec des concerts dans les gares aux horaires de passage des trains du mardi en fin d'après-midi, un concert mobile dans le Guéret-Limoges de 17h58, un concours de chant pour les voyageurs, etc.



BAIN DE THÉÂTRE... ET DE JOUVENCE

Créé en 1989, le Festival "Escapade" Au Pays d'Enfants sur Scène ne revient à Sardent que tous les trois ans. Il reste volontairement implanté au cœur du monde rural d'une petite commune de la Creuse et conquiert, de ce fait, sa marque et son esprit, empreints de naturel et de convivialité. Le Théâtre'Ado et le Théâtre'Enfant, structures associatives permanentes d'enseignement du théâtre basées à Sardent, seront évidemment de la fête.

Au Festival "Escapade", chaque enfant devient tour à tour acteur puis spectateur. Pendant quatre jours, du jeudi 7 au dimanche 10 juillet, des troupes venues de toute la France cultiveront "l'art d'être acteur" autant que "l'art d'être spectateur", apprenant à regarder pour comprendre l'autre dans sa diversité, sa richesse, ses recherches ou ses faiblesses. Et comme on n'en finit jamais d'être enfant, il est fortement conseillé de ne pas tenir compte de son âge pour aller prendre place dans les gradins de Sardent.

Billetterie sur place : 5 €
par spectacle et par personne
(enfant ou adulte).



Retour aux sources

Cet été, le Musée départemental de la Tapisserie rend hommage au peintre royal Isaac Moillon, dont l'œuvre constitua un apport essentiel pour les ateliers aubussonnais. Une sorte de retour aux sources du savoir-faire des lissiers.

Peintre du roi sous la Régence d'Anne d'Autriche et sous Louis XIV, Isaac Moillon (1614-1673) retrouve depuis une trentaine d'années sa place dans le champ de la peinture française du XVII^e siècle. Frère de Louise Moillon, réputée pour ses natures mortes, Isaac Moillon s'est consacré, lui, à la peinture d'histoire, et particulièrement au décor monumental. L'influence de son apport aux ateliers, qui reçurent du roi en 1665 l'appellation de "Manufacture royale", est considérable. Une dizaine de tentures exécutées d'après ses dessins (Pâris et Hélène, Achille, Ulysse, Didon et Énée, Thésée, Persée, Psyché, Les Femmes illustres, etc...) eurent un tel succès qu'elles furent tissées à maintes reprises et encore au XVIII^e siècle ; environ 400 exemplaires sont actuellement recensés de par le monde. Les quatre salles du musée seront consacrées à l'œuvre

d'Isaac Moillon, tenture après tenture. A l'École nationale supérieure des Arts, une salle mêlera peintures, dessins et tapisseries, faisant ainsi retourner au sein de ce qui fut primitivement la première école de dessin (municipale à l'origine) d'Aubusson. On pourra aussi voir des tapisseries en situation dans des salles meublées, dans les deux châteaux de la Creuse qui possèdent et montrent des œuvres issues de Moillon : Psyché et Hélène à Boussac et Achille à Villemonteix.

Ainsi, le temps d'un été, la Creuse retrouvera ses origines prestigieuses dans des créations mondialement connues. Une quarantaine d'œuvres seront montrées, certaines provenant de l'étranger, d'autres de grands musées comme le Louvre, d'autres encore de collections privées. De nombreuses pièces appartiennent en propre à la collection du musée. ■



VOIX D'ÉTÉ EN CREUSE

Belles, aux éclats

Le Festival Voix d'Été en Creuse fête ses 20 ans, avec un CD pour mémoire et une programmation 2005, bien dans sa tradition d'éclectisme, riche de sept dates qui sont autant d'éclats d'un diamant aux multiples facettes : la voix.

Toutes les voix du monde sont belles. Ce n'est pas un questionnement, mais un postulat, celui de l'ouverture à toutes les cultures, toutes les sonorités, toutes les manières de dire la beauté de la vie. Toutes les voix du monde sont belles et chaque été, elles résonnent sous les voûtes romanes de quelques belles églises creuses, par la grâce du festival Voix d'Été en Creuse, organisé par l'association départementale pour l'information et l'animation musicale de la Creuse (ADIAM 23), avec le soutien du Conseil Général.

L'édition 2005, qui aura lieu du 19 juillet au 12 août (voir encadré), constituera la 20^{ème} d'une déjà longue histoire, riche de multiples rencontres et découvertes. Sous son titre particulièrement évocateur - "Savante et populaire, la voix dans tous ses éclats" - Voix d'Été en Creuse propose un improbable voyage vocal, de l'hommage à la diva égyptienne Oum Kalsoum que donnera Dorsaf Hamdani aux 25 ans de carrière du duo Rabetaud & Desmons, en passant par les polyphonies génoises ou les chants des Caraïbes.

Comme ses devancières, l'édition 2005 sera également une promenade quelques-uns des sites majeurs du patrimoine creusoise, l'occasion de découvrir ou redécouvrir la beauté du travail des hommes, mélange de finesse et de rudesse, les fragrances de l'effort et du génie, la magie de l'acoustique extraite du granit. Il y a dans les églises creuses une atmosphère particulière, une invitation à toutes les formes

d'expression, à l'affirmation des identités pour mieux chanter l'universalisme.

Depuis 1986, Voix d'Été en Creuse a gagné son pari, audacieux aux origines, d'affirmer une programmation de qualité qui parvienne au succès populaire (récitals à guichets fermés en 2003 et 2004). C'est à vivre, encore cette année, en sept merveilleux épisodes. ■

CD anniversaire à gagner



L'ADIAM ne pouvait pas laisser passer le 20^{ème} anniversaire du festival Voix d'Été en Creuse, sans marquer le coup. C'est chose faite avec le CD qui vient d'être édité à 2.000 exemplaires.

Cet opus, qui reprend les récitals de l'édition 2004 du festival, est un produit totalement creusoise. Il a été enregistré par le label Ad Vitam Records, basé à Saint-Avit-de-Tardes, la pochette et le livret ont été réalisés par une agence creusoise, de même que les photos.

Un CD anniversaire que l'ADIAM a décidé de faire gagner, de deux manières : sur les ondes de France Bleu Creuse (94.3) dans le cadre de l'émission "Le rendez-vous de l'été" et sur les lieux de concert, par tirage au sort des billets.



Le festival Voix d'Été en Creuse est aussi l'occasion de découvrir ou redécouvrir quelques-uns des plus beaux sites du patrimoine creusoise, dans une atmosphère propice à toutes les formes d'expression.

▶ Demandez le programme

Mardi 19 juillet, Église de Felletin :

Dorsaf Hamdani et l'ensemble Saltana (Tunisie), pour un hommage à la diva égyptienne Oum Kalsoum.

Vendredi 22 juillet, Musée de la Tapisserie d'Aubusson :

Ensemble Millenarium, tradition orale et virtuosité dans la musique des jongleurs au temps des cathédrales.

Dimanche 24 juillet, Jardins de la Commanderie de Bourgneuf :

Groupe vocal Desandann, chants haïtieno-cubains.

Vendredi 29 juillet, Abbaye de Chambon-sur-Voueize :

Chœur Sirine de Moscou, chants des pèlerins de Russie.

Judi 4 août, Église d'Ahun :

La Squadra de Gênes, traditions polyphoniques génoises.

Lundi 8 août, Abbaye de Bénévent-l'Abbaye :

Oxford Voices, musique à la cour d'Elizabeth d'Angleterre.

Vendredi 12 août, Salle de la Sénatorerie, à Guéret :

Rabetaud & Desmons, 25 ans de carrière en chansons.

Renseignements et réservations :

ADIAM 23, BP 250, 23000 Guéret (chèque à l'ordre de l'ADIAM en mentionnant les concerts choisis ; Office de Tourisme des Monts de Guéret (05.55.52.14.29) ou offices de tourisme des villes de concert.

Tarifs : plein 14€, réduit 6€ (scolaires, étudiants, chômeurs), groupes 10€ (par personne pour 10 personnes minimum), enfants de moins de 10 ans 1€.

Et aussi...



UN ÉTÉ DE GRANDS CONCERTS

Cet été sera l'occasion de voir plusieurs grands concerts, dans des domaines très différents. Qu'il s'agisse de collectivités ou de structures associatives, plusieurs organisateurs ont, en effet, bien compris que la musique et l'esprit festif qu'elle véhicule sont indispensables à l'animation d'un territoire. Et le Conseil Général a décidé de faire un effort significatif, en votant des subventions conséquentes destinées à accompagner les principales initiatives.

Ainsi l'association Naut'Active, à Champagnat, reconduira-t-elle son opération "Un été au bord de l'eau", avec des animations diverses pour tous les âges, dont une dizaine de concerts gratuits au rythme d'un par semaine. Début de saison en fanfare/funk le 18 juin, avec l'incroyable ensemble Tarace Boulba. Pour la suite (jusqu'à fin août), renseignements au 05.55.67.12.54 ou 06.22.80.46.56.

À Guéret, c'est le Service Jeunesse qui s'est décarcassé, aidé en cela par les associations Nouenko, Creuse Maghreb, Oasis et Faham, pour redonner un coup de fouet aux Nuits d'Été de Guéret. Sur la lancée d'un certain 13 juillet 2004 (Tri Yann place Bonnyaud), notez le grand rendez-vous avec les Brestois de Matmatah, le 15 juillet, place Varillas. Mais notez aussi que des concerts et soirées événements en plein cœur de ville, il y en aura du 8 au 23 juillet ! À Bourgneuf, grande nouveauté avec le 1^{er} festival de reggae en plein air "Sun and Sounds", organisé par "Monte le Son Production" les 29, 30 et 31 juillet. Toutes les nouvelles tendances du reggae seront représentées, avec Morgan Heritage, Black Uhuru, Aba Shanti I, Sister Carol, Reality Sound, etc. Parallèlement sera organisé un tremplin musical réservé aux groupes régionaux (Sensa, Affro Jojo, etc.).

Ambiance cool garantie, dont les détails vous seront donnés au 06.16.84.89.50 ou par courriel à contact@monte-le-son.com

Et aussi...

L'HOMMAGE AU "TOQUÉ"

Marie-Françoise Greminger est née et vit en Creuse, où depuis 20 ans elle anime des chroniques d'histoire, de littérature et de voyages pour France Bleu. Elle vient de publier un livre qui raconte l'histoire d'une solitude, celle d'Antoine Coudert, le "toqué" de Merlines moqué pour son pied bot et ses "originalités". Devenu photographe et

témoin de la vie quotidienne de ses semblables, Antoine Coudert disparut comme il avait vécu, seul, laissant une œuvre qui ne fut mise au jour que bien des années après sa disparition.

Antoine Coudert, par Marie-Françoise Greminger, éditions Gallimard (collection Haute Enfance), 11,50€.

NOUVELLES ET BELLES RENCONTRES



C'est à un nouveau voyage étonnant que nous conviera l'association Pays Sage, avec la 4^{ème} édition de son festival "Chemins de Rencontres", du 16 au 23 juillet. Au fil des chemins, de villages en hameaux, on redécouvrira Magnat-l'Étrange - le moulin de la Lampe, Beauregard, le Creux de l'image, le gué d'amour... le clocher du diable ! - tout en voyageant jusqu'à Santiago de Cuba, la Havane, Boavista, etc. Des concerts et spectacles sous un grand chapiteau, des spectacles de chemins, de la musique, du théâtre, du cirque, des danses et des échanges à chaque détour du sentier, à chaque coin de village, sous la tonnelle gourmande du festival.

Renseignements : Pays Sage - La Cure - 23260 Flayat ; tél/fax : 05.55.67.88.58 ; courriel : pays.sage@wanadoo.fr

LE JAPON À GUÉRET À l'heure japonaise



La Tuilerie de Pouligny, l'Arboretum de la Sédelle et le Musée de Guéret ont croisé leurs regards pour proposer un des événements de l'été : "Creuse-Japon 2005 - Voyage au cœur des savoir-faire".



Résidence d'artiste à la Tuilerie de Pouligny et magnifique collection d'estampes et de céramiques au Musée de Guéret : c'est la Creuse à l'heure nipponne.

On le sait assez peu : 2005 est l'année des échanges entre les peuples du Japon et de l'Union Européenne. La Creuse compte quelques Européens convaincus qui se sont également découverts une passion pour le Japon et quelques bonnes raisons de tenter un hommage appuyé au Pays du Soleil Levant. L'Arboretum de la Sédelle, à Crozant, abrite quelques belles essences importées du Japon et un art du jardin qui ferait se plier de politesse plus d'un samouraï. Le Musée d'Art et d'Archéologie de Guéret, lui, est riche d'une collection d'estampes et de céramiques à faire se pâmer une geisha. Quant à la Tuilerie de Pouligny,

à Chéniers, elle célèbre autant un artisanat local éteint que tous les modes de cuisson de l'argile, dont le célébrissime "raku" japonais. Bref, il n'y avait que de bonnes raisons pour voir ces trois sites du Pays de Guéret s'entendre et proposer de combiner leurs efforts : résidence d'artiste d'un maître potier japonais à la Tuilerie de Pouligny (jusqu'au 5 août), avec démonstrations de fabrication de céramique japonaise ; exposition "Le Japon à Guéret" jusqu'au 31 août au Musée d'Art et d'Archéologie ; etc. ■
Renseignements dans les offices de tourisme des Monts de Guéret (05.55.52.14.29) et des 3 Lacs (05.55.51.21.18).

Lire, un plaisir pour tous les âges, célébré dans tout le département et soutenu par la BDC.



LIVRE

Des salons tout l'été

Les amoureux de lecture ne manqueront pas d'occasions de s'adonner à leur passion, avec des rendez-vous littéraires durant tout l'été.

L'été est une saison particulièrement propice à la lecture, et plus précisément à l'organisation de nombreuses manifestations autour du livre : festivals, rendez-vous contés, salons, marchés, etc. La BDC (Bibliothèque Départementale de la Creuse) et le Conseil Général sont, bien sûr, des partenaires de toutes les associations organisatrices, qu'il s'agisse d'assurer des animations, de doter les manifestations en livres ou de subventions. Petite revue des principales dates à retenir pour les prochaines semaines.

9-10 juillet

Salon du Livre Ancien à Aubusson (esplanade Charles de Gaulle), organisé par le Comité des Fêtes, avec une douzaine de libraires anciens venus de toute la France, un atelier de reliure et de restauration creusoise, des animations pour s'initier à la calligraphie, la fabrication du papier à la cuve.
Tél. : 05.55.66.15.12.

23 juillet

Marché aux Livres de Mainsat Organisé par l'association Mainsactif, avec des rencontres d'écrivains, du neuf et de l'occasion à chiner.
Tél. : 05.55.83.10.42.

24 juillet

Fête du Livre de Chambon-sur-Voueize

organisée par la bibliothèque municipale, avec des rencontres d'écrivains, des livres d'artistes.
Tél. : 05.55.82.84.48.

23-24-25 juillet

Folie les Mots à Faux-la-Montagne, organisé par Folie les Mots, avec des lectures dans des jardins, des ateliers d'écriture de poésie, des animations pour petits et grands.
Tél. : 05.55.67.94.90.

4 août

Marché du Livre à La Celle-sous-Gouzon Marché existentialiste des Jardins Jéudis de La Spouze, pour fêter le centenaire de la naissance de Jean-Paul Sartre.
Tél. : 05.55.62.20.61.

12 août

Journée du Livre de Felletin organisée par l'association Le Plaisir de Lire, avec de très nombreux auteurs de littérature francophone à rencontrer, des expositions, etc.
Tél. : 05.55.66.54.60.

15 août

Brocante du Livre au Vert à l'Abbaye de Prébenoît, à Bétête organisée par l'association Objectif Prébenoît, avec tout ce qu'il faut savoir et avoir en matière de livres sur les jardins.
Tél. : 05.55.80.78.91. ■

Et aussi...

COUP DE CŒUR POUR GASTON THIÉRY

L'exposition d'été 2005 "Coup de cœur" du Centre Artistique de Fresselines est consacrée, cette année, à l'œuvre tissée de Gaston Thiéry. Celui qui incarne la continuation de l'École de Crozant, gardien fidèle de la peinture paysagiste, a aussi réalisé des maquettes et cartons de tapisseries. Ainsi, le 2^{ème} étage du Centre Artistique propose-t-il de découvrir une sélection de 22 tapisseries, toutes tissées dans les ateliers Andraud d'Aubusson, dont la plus ancienne : "Le chêne des maîtres sonneurs" (1965). Ne pas manquer, également, les autres salles d'exposition, avec les regards sur la Creuse de 25 peintres contemporains (rez-de-chaussée) et la salle du mémorial qui évoque la mémoire et les œuvres de Maurice Rollinat et Claude Monet (1^{er} étage).

Exposition visible de 15h00 à 19h00 : tous les jours du 2 juillet au 4 septembre, les week-ends en juin, septembre et octobre.

DANSEZ, MAINTENANT...

Que vous soyez cigale ou fourmi, le mot d'ordre est chaque été le même : dansez, maintenant. L'association "Les Portes du Monde", fidèle à une tradition qui remonte à 1978, propose la 28^{ème} édition de son festival de danses, musiques et voix du monde, du 3 au 7 août à Felletin. Venus d'Argentine, de Colombie, d'Espagne, de Géorgie, du Laos, du Mexique, du Niger, de Slovaquie, mais aussi de Martinique et même... de Creuse (!), les différents ensembles qui se produiront au gymnase et dans les rues de Felletin raviront les amoureux de la danse et autres curieux de la vie.

Renseignements et réservations au 05.55.66.43.00 ou par courriel à festival@portesdumonde.net



- Du 8 au 13 juillet - 10h00/20h00
Grande salle de la Mairie

N'autres regards sur la Creuse

Expo vidéo, installations, sculpture, photo, peinture, gravure...

- Samedi 9 juillet - 20h00
Place du Conventionnel Huguet

Soirée musiques du monde

Avec : les Veilleurs de Nuit, Melting Pot, la Voix du Maghreb, P'tit Bonum, Z'colyno.

- Dimanche 10 juillet - à partir de 10h00
Aire de loisirs de Courtille

Village associatif

Puis, en soirée : couscous et bal métissé traditionnel.

- Lundi 11 juillet - 20h30
Espace Fayolle

Qu'en est-Ille ? (théâtre)

- Mardi 12 juillet - 21h00
Cinéma le Sénéchal

Concours vidéo minute

A l'issue d'un concours vidéo ouvert à tous, le cinéma le Sénéchal propose une projection publique des réalisations.

- Mercredi 13 juillet - En soirée
Aire de loisirs de Courtille

Feu d'artifice + bal pop

- Vendredi 15 juillet - 21h00
Place Varillas

Matmatah

l'événement rock à Guéret

LE grand concert gratuit avec en tête d'affiche LA formation rock de l'année 2005.

- Samedi 16 juillet - En soirée
Parking de la gare routière

Cinéma en plein air

Proposé par Oasis.

- Vendredi 22 juillet - 21h00
Pl. du Conventionnel Huguet

Nuit Brassens

Quatre groupes creusois rendent hommage à Georges Brassens : EP, Faham, Kiowa, les Agités du Local reprennent vingt titres incontournables du maître.

- Samedi 23 juillet - Toute la journée
Parking Brésard

Mosaïc Cité

Animations et stands toute la journée, suivis, en soirée, d'un concert rock/raï avec le groupe montpelliérain les Boukakes.

- Vendredi 5 août - 21h30
Place de la Mairie

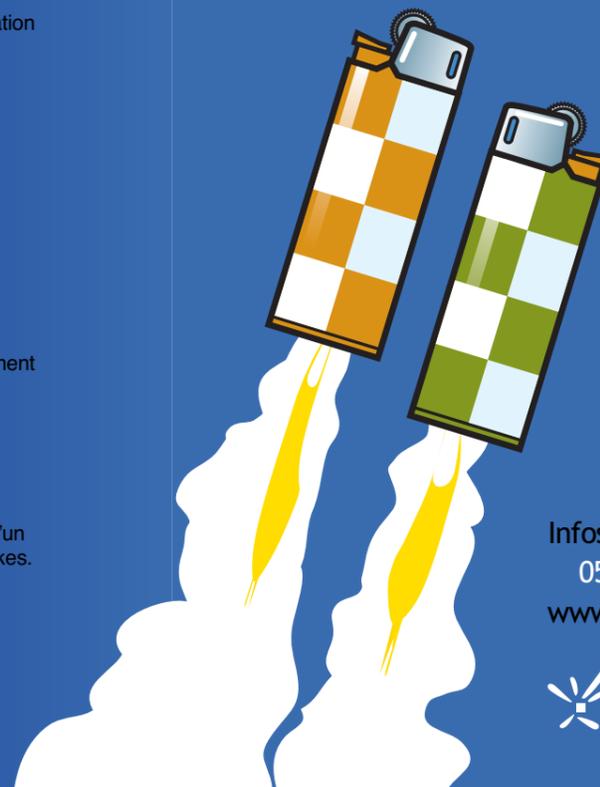
Nuit World Music (bonus!)

La Méga Fun Party en plein air avec toute la musique que j'aiimeu !

DU 8 AU 23 JUILLET 2005

LES NUITS D'ÉTÉ DE GUÉRET

Matmatah
en concert
le 15



Infos, tarifs, résas :
05 55 52 84 95
www.ville-gueret.fr

VILLE DE
GUÉRET

